

PDIG Final report
Français, langue seconde SES (Elementary)
2019-2020

Participants:

Chantal Yargeau, grade 1, Brigitte Struthers grade 2, Sonia Beauregard grade 3,
Jasmine Chouinard grade 4, Isabelle Goulet grade 5, Mireille Blouin grade 6

Date: 7 octobre 2019 au 13 avril 2020

Number of days: 3 jours (3 jours manqués à cause de la fermeture des écoles Covid)

Level(s): Primaire(cycle 1-2-3)

Le but du projet était de développer une meilleure continuité de l'enseignement du français, immersion, de la première année du primaire jusqu'à la sixième année. Pour atteindre ce but, il fallait créer la progression des savoirs essentiels pour s'entendre sur les critères d'évaluation. Nous avons décidé de porter notre attention sur la compétence *Produire des textes variés*.

Grâce au développement de nouvelles grilles au printemps 2019 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, nous avons pu les utiliser pour entamer notre discussion. Étions-nous satisfaits par le vocabulaire venant de ces grilles? Allions-nous utiliser les mêmes critères pour déterminer nos savoirs essentiels? L'équipe avait un souci d'efficacité et de rigueur. Il nous a donc semblé important à tous de conserver le vocabulaire venant du *Guide d'accompagnement et grilles d'évaluation* conçues par le gouvernement. Nous avons aussi décidé d'utiliser les descripteurs pour la fréquence d'utilisation des éléments observés dans les textes. Plusieurs membres de notre équipe école n'avaient pas reçu la formation ou n'était pas familier avec le guide. Nous avons pris le temps de valider notre compréhension des critères, de la pondération et de voir l'évolution des grilles de la première année à la sixième année du primaire.

Tous les enseignants et enseignantes sont venus à la conclusion que l'expression d'idées pertinentes et suffisantes, ainsi que l'acquisition de vocabulaire varié doivent être au centre de l'enseignement et de la rétroaction pour les élèves. La pondération encouragée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour les critères liés aux conventions linguistiques et de la communication sont de 30 % seulement.

Nos efforts se sont concentrés sur l'élaboration d'énoncés qui décrivent un texte atteignant les objectifs pour chaque niveau scolaire. Ceux-ci contiennent tous les critères et les sous-critères se retrouvant dans les grilles d'évaluation du MEES. La question essentielle de nos discussions a été de déterminer à quoi ressemble un texte de niveau "3" pour chaque année scolaire et s'assurer d'une entente mutuelle. À notre école, un niveau trois se caractérise par un élève qui atteint les objectifs. Il se distingue avec les élèves qui atteignent facilement les objectifs (niveau 4) et ceux qui n'atteignent pas encore les objectifs (niveau 2). Chaque énoncé utilise une fréquence d'utilisation d'un élément observé. Par exemple, les descripteurs *tous* et *toutes* signifient que l'élément observé se retrouve à une fréquence de 95 % à 100 %. Alors que le descripteur *certain*s et *certaines* signifient une présence de 40 à 60 %. Un tableau synthèse se retrouve dans le document créé. En utilisant ce vocabulaire commun, les enseignants sont capables de peser l'importance de chaque critère de l'énoncé. Vous trouverez en pièce jointe au rapport final, notre tableau intitulé "niveaux d'écriture cycle 1, 2 et 3".

Voici comment comprendre le document et les niveaux d'écriture :

Exemple de l'énoncé qui décrit les attentes à la fin du deuxième cycle	Spécifications:
<p>Niveau H</p> <ul style="list-style-type: none"> -Tient compte du sujet, du destinataire et de l'intention. - Respecte la plupart des exigences de la tâche. -Développe plusieurs idées pertinentes avec des détails ou exemples. (ex : description à l'aide du qui, quand, où, quoi, pourquoi, comment. Présence d'adjectifs.) -Utilisation de la structure appropriée selon le type de texte. - Plusieurs idées sont présentées de façon logique ou chronologique. - Le texte est divisé en paragraphes (trois paragraphes minimum) -Quelques mots connecteurs sont utilisés. <ul style="list-style-type: none"> -Vocabulaire courant, peu de répétitions. Présence de quelques mots variés ou riches. - Certaines phrases de base et complexes sont bien structurées et bien ponctuées. -Toutes les majuscules en début de phrases ainsi que les noms propres de personnes sont présentes. 	<p>Nous utilisons les lettres pour parler des niveaux d'écriture pour les distinguer des niveaux de notation qui sont en chiffres.</p> <p>Tous les énoncés débutent par la description des critères portant sur la cohérence du texte. Ainsi, l'enseignant comprend que l'accent doit être mis sur ces critères lors de la rétroaction ainsi que l'évaluation.</p> <p>Pour l'application des conventions linguistiques et de communication, les énoncés servent à ce que l'élève ne soit pas pénalisé à outrance et reflètent la pondération suggérée par le MEES.</p>

<p>-Les mots de passe sont la plupart du temps bien orthographiés. Plusieurs mots thématiques et usuels sont bien orthographiés (banque de mots disponibles en classe).</p> <p>-Dans les cas les plus simples, fait certains accords du GN. Dans les cas les plus simples, fait certains accords du GV.</p> <p>-Utilisation évidente des méthodes de correction</p>	<p>L'utilisation des méthodes de correction aide les élèves du 2e et 3e cycle à atteindre les objectifs pour l'application des conventions du français. Bien que ce critère ne soit pas évalué, les enseignants et les enseignantes considèrent qu'il s'agit d'une stratégie nécessaire. Dans la pratique courante, l'appel aux méthodes de correction est utilisé pour la rétroaction aux élèves. Fréquemment, un élève qui utilise cette stratégie réussit mieux à corriger les erreurs de syntaxes, orthographe et d'accords.</p> <p>Les mots en gras correspondent à la fréquence d'utilisation et nécessitent une connaissance du tableau synthèse du MEES qui se retrouve également sur notre document de référence sur les niveaux d'écriture.</p>
---	--

Suite à l'élaboration des énoncés descriptifs, nous nous sommes attardés à l'évolution recherchée de la production de textes variés chez les élèves. Seule l'équipe du premier cycle a eu le temps de décider les notes qui seraient attribuées aux élèves pour chaque étape de l'année. Ainsi, nous avons décidé qu'un élève qui produit un texte de niveau C à la fin de la première année, se verrait attribuer la note 3 équivalant à 60-65%. Le niveau C correspond donc aux attentes minimales pour la fin de la première année du primaire. Les membres de l'équipe du premier cycle ont préféré utiliser des descriptifs sur trois niveaux puisque l'évolution de l'écriture se produit très rapidement. Au deuxième et troisième cycle, il y a seulement un niveau à atteindre par année scolaire.

La fermeture des écoles en date du 13 mars a empêché l'équipe de se rencontrer pour valider les décisions. Les 30 et 31 mars, Nicole Carrière, directrice, ainsi que la conseillère pédagogique de la commission scolaire, Véronique Robidas, devaient venir épauler l'équipe dans la validation des documents produits. Il aurait aussi été souhaitable de créer une correspondance entre les niveaux d'écriture et la notation pour les deuxième et troisième cycles. Les documents joints à ce rapport final sont donc

incomplets et restent à être approuvés par la direction. Toute l'équipe devra aussi valider les énoncés une dernière fois.

Finalement, l'objectif de supporter l'enseignant dans l'évaluation formative et sommative afin qu'il soit capable de situer facilement l'élève dans son apprentissage est clairement atteint. Les membres de l'équipe sont des enseignants chevronnés qui connaissent parfaitement les critères et les attentes pour leur niveau. Le PDIG nous a permis de mieux comprendre les attentes pour les autres niveaux ainsi que pour la fin de chaque cycle. Par ailleurs, tous ont noté qu'ils devaient améliorer la rétroaction pour les élèves. Chaque enseignant a donc travaillé à apporter des modifications à leur grille d'évaluation pour que les élèves impliqués dans la correction de leur texte. Ils ont aussi travaillé à ce que l'enseignement soit dorénavant plus axé sur la cohérence du texte dont l'expression des idées et l'organisation du texte. Il s'est avéré difficile de créer des grilles d'évaluations similaires. Chaque enseignant a une méthode de correction qui lui est propre et qui lui permet d'être efficace. Nous avons convenu qu'il était préférable de conserver son indépendance à ce niveau pour ne pas alourdir la tâche des enseignants qui auraient eu à s'approprier de nouvelles grilles d'évaluation. Nous nous sommes toutefois assurés que les critères des grilles d'évaluation sont les mêmes pour tous et qu'ils correspondent au niveau d'écriture souhaité.